

Maison de l'Enfance  
Jean Monnet



16 rue Paul Henri Spaak  
Cholet

07 84 05 16 33



cae  
Cholet  
Animation  
Enfance



# PROJET PÉDAGOGIQUE PERISCOLAIRE

## 2025-2026

Accueil de loisirs  
Jean Monnet

---

Enfants de 2 ans et demi à 11 ans

**SERVICE CHOLET  
ANIMATION ENFANCE**

15 Avenue Kennedy  
49300 Cholet

Tél. : 02 72 77 24.00

accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr



**CHOLET**

1

# L'accueil de loisirs Jean Monnet



## La Maison de l'Enfance

L'accueil de loisirs Jean Monnet : Maison de l'Enfance



Implantée sur le quartier Jean Monnet depuis 1986 et vouée uniquement à l'accueil des enfants, la Maison de l'Enfance fait partie intégrante d'un pôle intergénérationnel comprenant le multi accueil "Les petits lutins" et la Maisonnée, lieu de vie pour seniors autonomes ou semi-autonomes.

Durant l'année, nous y accueillons les enfants de 2ans et demi à 11 ans, répartis dans deux groupes selon leur année de naissance.

### Comment s'inscrire ?

Mon espace citoyen

Cliquer sur  
"Inscriptions accueils de loisirs"

Remplir le formulaire  
(Joindre attestation QF CAF/MSA)

Traitement de la demande

Confirmation de l'inscription par mail

Cliquer sur  
"Mes Réservations"

Faire vos réservations

TUTO : [https://www.cholet.fr/chaines/dossier\\_890\\_cae+inscriptions+reservations.html](https://www.cholet.fr/chaines/dossier_890_cae+inscriptions+reservations.html)

### Horaires et Ouvertures

Ouverture tous les mercredis et vacances scolaires de 8h30 à 17h30  
Accueil en journées ou demies journées

- Garderie sur réservation :  
de 7h30 à 8h30 (matin)  
de 17h30 à 18h30 (soir)
- Fermeture  
les vendredis 26 décembre 2025  
et 2 janvier 2026
- du lundi 3 au vendredi 21 août 2026

Inscriptions, réservations, facturation en ligne sur :  
"Mon Espace Famille" (02-72-77-24-26)  
au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Cholet

Accueil Cholet Animation Enfance (02-72-77-24-00)  
15 avenue du président Kennedy à Cholet

1

# L'accueil de loisirs Jean Monnet



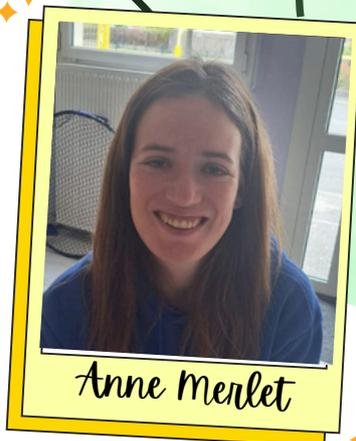
## L'équipe d'animation



Marion Vitet

Directrice  
Animatrice

Licence Pro  
Sciences Sociales  
SST - SB



Anne Merlet

Adjointe  
Animatrice

B.A.F.A.  
en formation B.A.F.D



Malou Roulier

Animatrice

CAP Petite Enfance



+  
Animateurs  
vacataires

+  
Stagiaires école

L'équipe est composée de trois animatrices permanentes référentes et responsables des enfants et du bon fonctionnement de l'accueil. Des animateurs qualifiés ou en cours de qualification viendront compléter l'équipe permanente en cas de besoin..

1

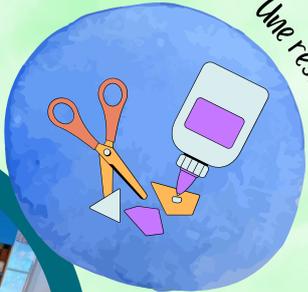
# L'accueil de loisirs Jean Monnet



## Visite du centre

Le centre accueille au maximum  
24 enfants de + de 6 ans  
et 24 enfants de - de 6 ans

Espace 3-6 ans (2 salles)



Une réserve



Espace 7-11 ans



Hall d'accueil



Cour extérieure



Salle de jeux



Cantine au centre Bretagne



Accès aux infrastructures



Sanitaires séparés filles/ garçons



un bureau infirmerie



Docteur



1

# L'accueil de loisirs Jean Monnet



Garderie (temps libre)  
7h30-8h30

Accueil 7h30-9h00

J'arrive au centre (garderie)  
Je peux jouer avec les copains et les animateurs

On se rassemble pour discuter et on commence les activités

Activités 9h15-11h

## Une journée au centre

Jeux libres 11h-11h45

Temps libre  
Je peux jouer avec les copains et les animateurs

Je passe aux toilettes, je me lave les mains pour aller manger

Départ des enfants du matin entre 11h45 et 12h

Restauration 11h45-13h45

Je chante ou je fais un petit jeu avec les animateurs en attendant le car

Je déjeune avec les copains sur le centre Bretagne avant de revenir au centre

Arrivée des enfants de l'après-midi entre 13h15 et 13h30

Temps calme ou libre 14h-14h30

Musée 14h-16h

J'écoute une histoire avant d'aller me coucher ou je vais jouer tranquillement pour les plus grands

On se rassemble pour discuter et on commence les activités

Les petits dormeurs se réveillent  
-Temps libre ou petite activité -

Je passe aux toilettes, je me lave les mains. C'est l'heure du goûter !

Activités 14h30-16h30

Goûter 16h30-17h

Départs 17h-17h30

Je peux jouer avec les copains et les animateurs en attendant que l'on vienne me chercher

Garderie Temps libre 17h30-18h30

2

# Nos Projets pour vos enfants



Le projet éducatif des accueils de loisirs traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il est formalisé plus particulièrement par ce document qui présente les objectifs et les modalités générales de fonctionnement du centre Jean Monnet.

## Le Projet Educatif

### Nos valeurs

Liberté

Laïcité

Fraternité

Egalité

Citoyenneté

Respect



### Les orientations éducatives :

Favoriser la mixité

Prendre en compte l'enfant  
dans son individualité

Permettre à l'enfant d'être  
acteur de ses loisirs

- Il doit favoriser l'accueil des enfants issus de tous les milieux socioculturels par le respect des individus dans leurs différences et dans le respect des règles de vie communes aux accueils de loisirs.
- Il offre une souplesse d'accueil permettant de répondre, le plus largement possible, aux demandes et besoins des familles. Par conséquent, il s'attache à associer les parents dans la réflexion et les évolutions des différents projets d'animation.
- Il est nécessaire de mettre à disposition des moyens humains et matériels dans le respect des diverses réglementations. Le respect de l'environnement, de soi et des autres, du cadre, des règles, de la sécurité, des lieux... sera favorisé par l'équipe d'animation.
- Il se doit de favoriser la socialisation de l'enfant par le biais d'animations collectives permettant le développement de l'autonomie, l'apprentissage de la citoyenneté et de la socialisation.

2

# Nos Projets pour vos enfants



L'objectif de l'accueil de loisirs est de répondre aux besoins des familles et des enfants. Les parents nous ayant confié leurs enfants, Notre rôle et notre priorité est donc d'assurer leur sécurité physique, morale et affective ainsi que leur bien-être. Les objectifs du centre de loisirs s'inscrivent pleinement dans l'ensemble des articles contenus dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

## Nos Objectifs Pédagogiques



### RESPECTER LE RYTHME DE CHACUN

L'équipe d'animation veillera particulièrement à l'accueil et au bien-être des enfants :

- en proposant des jeux ou activités adaptées à leur âge : découverte du centre, des jeux et jouets, jeux de connaissance, etc...
- en ponctuant les journées d'instantanés calmes organisés (temps calmes, petits bricolages, jeux de société, lecture, dessins)
- en ne pressant pas les enfants. Ils doivent leur permettre de passer une journée à leur rythme, le mercredi étant un temps de « pause » dans leur semaine scolaire.
- en proposant un temps de repos ou un temps calme chaque début d'après midi afin de permettre aux enfants de se reposer, de se poser autour d'un jeu calme ou de faire la sieste.
- en proposant des temps libres ou de détente tout au long de la journée.
- en proposant des jeux sur les temps libres pour ceux qui le souhaite.



« Grandir, c'est savoir choisir, apprendre à écouter son cœur et son âme, à dessiner son propre parcours »  
Thierry Cohen

### AIDER A GRANDIR, FAVORISER L'AUTONOMIE

Différents outils sont mis en place pour favoriser l'autonomie des enfants dans un souci de continuité pédagogique avec l'école :

- des activités réfléchies et choisies en fonction de l'âge et des aptitudes des enfants accueillis (ex : favoriser les activités autour du découpage ou de collage pour les plus jeunes).
- des activités et projets proposés pour conforter les enfants dans leurs capacités d'initiative et de créativité.
- du matériel mis à hauteur pour rendre les enfants plus autonomes et les responsabiliser.
- un tableau des responsabilités dans chaque groupe donnant une mission chaque jour aux enfants (responsable des lumières, du rangement, de la vaisselle, super-héros...)
- un temps d'échange avec multi accueil des Petits Lutins est mis en place sur quelques matinées avec le groupe maternel, un temps apprécié qui permet aux enfants de s'occuper des plus petits.
- une passerelle durant la deuxième partie de l'année scolaire permettant aux futurs CP de découvrir le fonctionnement des plus grands sur des temps donnés en fonction des envies et des activités prévues.



« L'accueil de loisirs est un lieu d'échanges et de rencontres, d'écoute et d'informations, capable d'offrir des activités diversifiées et enrichissantes dont la finalité est l'épanouissement de l'enfant. »

## S'ÉPANOUIR, DÉCOUVRIR, DÉVELOPPER SES CAPACITÉS

L'accueil de loisirs c'est aussi apprendre par le jeu, expérimenter de nouvelles choses, sortir du centre, découvrir des pratiques ou activités moins connues et surtout s'amuser !

- un panel d'activités variées afin de convenir à chacun (bricolages, activités culturelles, sports, découvertes, etc...).
- des sorties en lien avec le projet de l'année du centre ou des projets ponctuels (Journée des droits de l'enfant, Journée sans écrans, etc...).
- des intervenants sur site
- des projets ponctuels choisis par l'équipe et en fonction des envies des enfants
- des grands jeux et/ ou fabulations durant chaque période
- des sorties sur le quartier (espaces verts, salle de sport, etc...)



## FAVORISER L'ÉCOUTE, LA SOLIDARITÉ, LE RESPECT

Montrer à l'enfant qu'il est un individu au sein d'un groupe, qu'il a une liberté individuelle qui s'arrête là où commence la liberté collective :

« Développer la tolérance c'est accepter les différences »



- les temps en groupes et les activités collectives sont favorisés
- mise en place de règles de vie collective avec les enfants et les animateurs
- aucun acte d'intolérance, d'irrespect, de dégradation ou de violence ne sera accepté sous peine de mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion
- accueil des enfants en situation de handicap sous condition d'échanges réguliers avec les familles et d'une communication bienveillante.



" Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin "

## DEVELOPPER LES LIENS AVEC LES FAMILLES ET LES PARTENAIRES

Les familles, partenaires indispensables pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions :



- transmissions le matin par les parents, le soir par les animateurs (déroulement de la journée, récit des événements qui auraient pu se produire, etc...)
- des temps conviviaux sont mis en place durant l'année pour partager un temps d'échange et faire découvrir les activités ou projets réalisés avec les enfants
- les parents pourront être conviés à participer lors de certains projets
- une page "Toute mon année" est alimentée régulièrement pour suivre la vie sur le centre (temps forts, projets, etc)



Les partenaires externes pour développer des liens et des projets :

### Le multi accueil "Les petits Lutins".

Situé à côté de la maison de l'enfance et accueille les enfants jusqu'à 6 ans. Des animations sont ponctuellement proposées afin de créer un lien entre les « grands » du multi accueil et les « petits » de la maison de l'enfance sous le nom « la Maiz' aux lutins »

### La maison d'animation "La Maisonnée"

Située derrière la maison de l'enfance, c'est un lieu de vie pour personnes âgées. Une fois par période de mercredis, sont proposées des temps d'activités communes afin de développer les liens intergénérationnels sous le nom « La Maiz' O'Née ».

### Le centre social K'leidoscope

Des temps d'activités intitulés "Pass' K'leido'Maiz" permettent de créer une passerelle entre les deux structures afin de faciliter le passage des plus grands vers le centre social. Des temps d'échanges pourront également être proposés durant les mercredis en fonction des projets.



2

# Nos Projets pour vos enfants



Depuis l'organisation du temps scolaire à Cholet, avec une semaine de 4 jours depuis la rentrée 2018, la prise en compte de l'évaluation du précédent Projet Éducatif De Territoire (PÉDT), le retour sur expériences, les nouveaux partenariats développés et la qualité des relations avec les familles; un "nouveau" mercredi a vu le jour au cœur de la semaine de l'enfant.

Le Plan  
mercredi

La réflexion menée a permis de réinterroger la place du mercredi et ainsi lui redonner tout son sens dans les différents projets des accueils de loisirs organisés par Cholet Animation Enfance. Quatre axes ont alors été déterminés et sont

1 - Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.

2- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs en particulier des enfants en situation de handicap.

3- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.

4- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvres, spectacles, expositions, tournois, etc.)

Afin de veiller à cette complémentarité et à la mise en place de ces quatre axes, l'équipe d'animation a défini un projet annuel visant à favoriser des activités à but pédagogique tout au long de l'année. Des temps de concertation avec les partenaires du quartier sont également organisés afin de définir et partager des projets communs pour les enfants et les familles.

2

# Nos Projets pour vos enfants



Projet  
2025-2026



## " Les citoyens du Monde "



Tout au long de l'année scolaire, chaque enfant doté de son passeport « citoyen du monde » pourra découvrir différentes notions en lien avec la citoyenneté et le vivre-ensemble autour d'activités, grands jeux, sorties ou interventions sur centre.



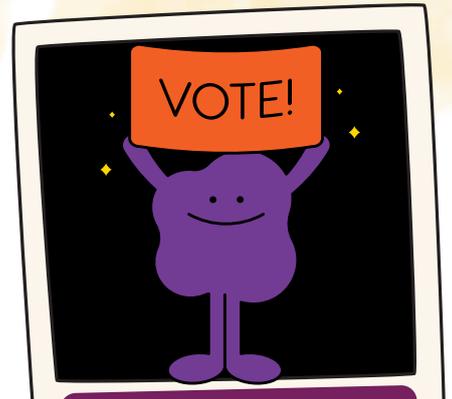
L'eco-citoyen  
(de septembre à octobre)

Apprenons à respecter notre environnement !  
Jardinage, jeux de tri., brico écolos, médiation animale ...



Tous pareils, tous différents  
(de novembre à décembre)

Acceptons nous avec nos différences !  
Jeux sportifs revisités, découverte des cultures, réécriture et illustration d'un livre...



Nos droits et devoirs  
(de janvier à février)

Partons à la découverte de nos droits et devoirs de citoyen :  
Rallye dessin et lecture, élections, enquête, initiation à la sécurité routière ...



Egalité et équité  
(de mars à avril)

Grands jeux entre petits et grands, défis autour des stéréotypes, découverte des modes de vie des enfants dans le monde ...



Solidarité/entraide  
(de mai à juillet)

Repas et activités intergénérationnels en partenariat, création de jeux géants, jeux de coopération, initiation aux 1er secours ...

2

# Nos Projets pour vos enfants



## Les moyens d'évaluation

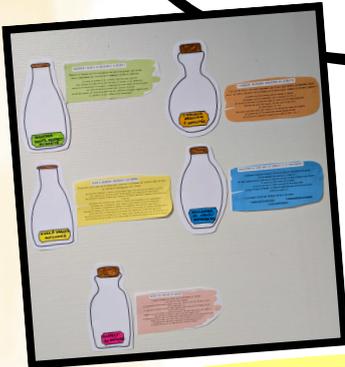
### AVEC QUI ?

- Les enfants
- L'équipe d'animation
- Les familles
- Les partenaires



### QUAND ?

- Chaque jour individuellement
- Chaque trimestre en équipe
- Chaque jour avec les enfants



### POURQUOI ?

- Vérifier que les objectifs fixés sont atteints
- Prendre en compte l'avis de chacun et favoriser l'implication de tous autour d'objectifs communs
- Améliorer nos pratiques

### COMMENT ?

- Les potions : chaque animateur ajoute une bulle à la potion relative à l'objectif dès qu'il met en place une action en ce sens.

- Réunion en équipe pour revenir sur les potions les moins remplies chaque trimestre afin de réfléchir ensemble à ce qui peut être mis en place + Réflexion commune à l'aide d'une fiche bilan retraçant l'ensemble des points à évaluer (adaptation des locaux, sécurité, difficultés rencontrées, ressentis, retour des familles, etc.)

- En fin d'année scolaire, un bilan global sera réalisé afin de faire le point sur les objectifs fixés atteints ou non et des pistes d'amélioration seront réfléchies en équipe. Les parents pourront également nous faire un retour afin d'avoir un avis extérieur.

- Temps d'échanges quotidiens avec les enfants pour avoir leurs ressentis.
- Echanges quotidiens avec les familles lors de l'arrivée ou du départ

# 3

## Informations Complémentaires



### SECURITE

#### ENCADREMENT

1 animateur pour 10 enfants de 3 à 6 ans  
1 animateur pour 14 enfants de 7 à 11 ans  
En cas d'accueil d'enfant à besoins particuliers, un animateur supplémentaire pourra être recruté.

#### SOINS

L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile auprès d'une compagnie.  
Pour les petits bobos, une pharmacie ainsi que deux troussees sont à disposition des animateurs ainsi qu'un cahier tenu à jour.  
En cas de maladie ou d'accident, les parents seront tenus informés par l'équipe d'animation. Une procédure est mise en place et consultable sur l'accueil de loisirs.  
En cas de PAI, l'équipe sera informé de la conduite à tenir. Le document ainsi que la trousse à pharmacie de l'enfant devront être impérativement donné par la famille chaque jour d'accueil.

" Chaque animateur a pour mission de faire de la sécurité morale, affective et physique de chaque enfant sa priorité "

### ALIMENTATION

#### ATELIERS CUISINE



Des plats témoins seront réalisés lors de chaque atelier cuisine et la prise de température du réfrigérateur sera tenue à jour. Le centre devra être maintenu en état de propreté : un agent d'entretien se chargera de cette mission chaque jour d'ouverture durant les vacances scolaires.

#### PIQUE NIQUE / REPAS

Les repas sont préparés et fournis par le groupe Elios dans "la fabrique des saveurs" cuisine centrale de Cholet.

Lors des journées pique-nique, l'organisateur se charge de gérer et prévoir les repas des enfants afin de maintenir la chaîne du froid. (menus consultables sur site).

#### ALLERGIES

En cas d'allergie, il appartient à la famille de le notifier sur la fiche sanitaire de l'enfant lors de son inscription.

Si besoin, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) doit être mis en place par la famille. Dans ce cas la famille devra se charger d'emmener le repas de l'enfant ainsi que son goûter et fournir les documents en lien.

### SORTIES



Des sorties extérieures au centre et au quartier sont organisées tout au long de l'année. Pour chaque sortie hors Cholet, une autorisation spécifique sera demandée aux familles.

Lors de chaque trajet, un " chef de convoi " est identifié. Il a pour mission de vérifier le nombre de personnes, montants et descendants du transport et doit avoir en sa possession la liste des personnes présentes nominativement dans ce convoi.



# 3

# Informations Complémentaires



## MEMO FAMILLES



### Démarches

L'inscription se réalise une fois par an sur l'espace citoyen.  
Les réservations doivent être réalisées au minimum 2 jours avant la date sur l'espace citoyen.  
En cas de sortie avec places limitées ou hors Cholet, une attestation est à remplir et retourner au directeur de l'accueil minimum 2 jours avant la date de la sortie en question.  
Les retards d'inscriptions ne sont plus autorisés depuis 2023.



### A noter !

Pensez à noter dessus le prénom de votre enfant sur ses affaires (sacs, casquettes, pulls, manteaux...). Les enfants sont parfois amenés à faire des activités salissantes (peinture, cuisine, ...). Nous vous conseillons de ne pas les habiller avec des vêtements de valeur. En cas de perte, l'accueil ne sera pas tenu responsable.



## Numéros utiles

## Inscriptions / Réservations

## Programme / Sorties



## Affaires personnelles

## Tarifs



### Maison de l'Enfance

07 84 05 16 33

à contacter en cas d'absence avant 9h00 / pour tout renseignement lié à l'accueil des enfants

### Secrétariat CAF

02 72 77 24 00

pour tout renseignement lié aux inscriptions / réservations

### Accueil Espace Famille

02 72 77 24 26 (facturation)

### Les programmes

Le programme d'animations est consultable sur le site : <http://www.cholet.fr>, rubrique : Cholet Animation Enfance. Il est également disponible au sein de l'accueil de loisirs ou au secrétariat (15 avenue Kennedy). En raison de la météo ou des besoins, le programme est susceptible d'être modifié.



### Tarifs



Les tarifs sont calculés en fonction du lieu d'habitation ainsi que du quotient familial. Les tarifs sont consultables sur le site du CAF : [https://www.cholet.fr/welcome/cholet\\_animation\\_enfance.php](https://www.cholet.fr/welcome/cholet_animation_enfance.php)